

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : READRY ECO
Code du produit : LIQ1808
Type de produit : Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.
Avenue Albert Einstein, 15
B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium
T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63
info@realco.be - www.realco.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ethoxylated propoxylated alcohols C12-15	(N° CAS) 68551-13-3	15 - 30	Aquatic Acute 1, H400
Alcools, C12-C14, étoxylés, propoxylés	(N° CAS) 68439-51-0 (N° CE) 931-986-9	5 - 15	Aquatic Chronic 3, H412
Xylènesulfonate de sodium	(N° CAS) 1300-72-7 (N° CE) 215-090-9 (N° REACH) 01-2119513350-56	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/...
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Toux. Gorge douloureuse. Essoufflement.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritant pour la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
Symptômes/effets après ingestion	: Douleurs abdominales, nausées. Troubles gastro-intestinaux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Poudre sèche.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Ce produit est inflammable.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Vapeurs toxiques. fumée. Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Ecarter toute source d'ignition. Ventilier mécaniquement la zone de déversement.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Protection individuelle. Voir rubrique 8.
Procédures d'urgence	: Ne pas respirer les vapeurs. Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Protection individuelle. Voir rubrique 8. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence	: Délimiter la zone de danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Procédés de nettoyage	: Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Rincer abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les Vapeurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Prévoir une cuvette de retenue.
--------------------	-----------------------------------

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Conditions de stockage	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles	: Bases fortes. Agent oxydant.
Matières incompatibles	: Peut corroder certains métaux.
Température de stockage	: 4 - 25 °C
Chaleur et sources d'ignition	: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Lieu de stockage	: Protéger de la chaleur. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Stocker dans un récipient fermé.
Matériaux d'emballage	: PEHD. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Rinçage.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
VME (ppm)	1000 ppm
VLE(mg/m ³)	9500 mg/m ³
VLE (ppm)	5000 ppm

butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Butanone
IOELV TWA (mg/m ³)	600 mg/m ³
IOELV TWA (ppm)	200 ppm
IOELV STEL (mg/m ³)	900 mg/m ³
IOELV STEL (ppm)	300 ppm

France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

VME (mg/m ³)	600 mg/m ³
VME (ppm)	200 ppm
VLE(mg/m ³)	900 mg/m ³
VLE (ppm)	300 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Equipement de protection individuelle:

Gants isolants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (EN 374)

Protection oculaire:

Protection oculaire (standard EN 166)

Protection de la peau et du corps:

Éviter le contact avec la peau. Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Protection contre les dangers thermiques:

Aucune mesure spécifique nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:

Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. L'équipement doit être nettoyé à fond après chaque utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: rouge.
Odeur	: Alcool.
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: 3 - 4
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Le produit n'a pas été testé
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Le produit n'a pas été testé
Point de fusion	: Le produit n'a pas été testé
Point de congélation	: Le produit n'a pas été testé
Point d'ébullition	: Le produit n'a pas été testé
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température critique	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Le produit n'a pas été testé
Température de décomposition	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Le produit n'a pas été testé
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Le produit n'a pas été testé
Densité relative	: 0,95 - 1,05
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: Le produit n'a pas été testé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Le produit n'a pas été testé
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Alcools, C12-C14, étoxylés, propoxylés (68439-51-0)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
--------------------	--------------

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

DL50 orale rat	> 7000 mg/kg
----------------	--------------

DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
--------------------	--------------

Acide citrique monohydraté (5949-29-1)

DL50 orale rat	3000 mg/kg
----------------	------------

butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

DL50 orale rat	3400 mg/kg
----------------	------------

DL50 cutanée lapin	13000
--------------------	-------

CL50 inhalation rat (mg/l)	23500 mg/m ³ 8 heures
----------------------------	----------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 3 - 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 3 - 4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
-------------	------------------------------

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

NOAEL (oral, rat)	> 936 mg/kg de poids corporel
-------------------	-------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	763 - 3534 mg/kg de poids corporel/jour OECD 408
-----------------------------	--

NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 440 mg/kg de poids corporel/jour OECD 411
-------------------------------------	---

Acide citrique monohydraté (5949-29-1)

NOAEL, oral, rat	1200 mg/kg de poids corporel/jour (24 mois)
------------------	---

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Ethoxylated propoxylated alcohols C12-15 (68551-13-3)

CL50, Poisson, acute	1.8 mg/l (96 heures)
EC50, daphnie, acute	0.22 - 0.75 mg/l (48 heures)
IC50, algues, acute	1.4 mg/l (72 heures)

Alcools, C12-C14, étoxylés, propoxylés (68439-51-0)

CL50 poisson 1	1 - 10 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
CE50 Daphnie 1	1 - 10 mg/l (Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	1 - 10 mg/l (Leuciscus idus)

éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

EC50, daphnie	> 100 mg/l (24 heures)
---------------	------------------------

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

EC50, algues	>230 mg/l (96 heures)
EC50, daphnie	>1000 mg/l (48 heures)
ErC50, algues	310 mg/l (72 heures)
ErC50, Bactéries	>1000 mg/l (3 heures)
CL50, Poisson	>1000 mg/l (96 heures)

Acide citrique monohydraté (5949-29-1)

CL50, Poisson, Leuciscus idus (aunée dorée)	440-760 mg/l (96 heures)
EC50, daphnie, Daphnia magna	120 mg/l (72 heures)
EC0, algues, Scenedesmus quadricauda	640 mg/l (7 jours)
EC50, Bactéries, Pseudomonas putida	> 10000 mg/l

butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

CL50, poissons, Pimephales promelas	3220 mg/l (96 heures)
EC50, crustacés, Daphnia magna	520 mg/l (48 heures)

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethoxylated propoxylated alcohols C12-15 (68551-13-3)

Persistance et dégradabilité	Biodégradable.
------------------------------	----------------

Alcools, C12-C14, étoxylés, propoxylés (68439-51-0)

Biodégradation	70 % (méthode OCDE 301A)
----------------	--------------------------

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

Persistance et dégradabilité	Biodégradable.
Biodégradation	99,8 % OECD 301B 28 jours

Acide citrique monohydraté (5949-29-1)

Persistance et dégradabilité	Biodégradable.
------------------------------	----------------

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.3. Potentiel de bioaccumulation

READY ECO	
Log Pow	Le produit n'a pas été testé

Ethoxylated propoxylated alcohols C12-15 (68551-13-3)

Log Pow	≈ 5,1
---------	-------

éthanol; alcool éthylique (64-17-5)

Log Pow	- 0,35
---------	--------

Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

Log Pow	-3,12
Potentiel de bioaccumulation	Peu ou non bioaccumulable.

Acide citrique monohydraté (5949-29-1)

Log Kow	-1,67
---------	-------

butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

Log Pow	0,29
---------	------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer en centre de traitement agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses
Code HP	: H14 - «Écotoxique»: déchets qui présentent ou peuvent présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.
Code R/ Code D	: D9 - Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés numérotés D 1 à D 12 (par exemple, évaporation, séchage, calcination)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

READY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface non ioniques	15-30%
agents de surface amphotères	<5%

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010.

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Format FDS UE	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

READRY ECO

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.